



Municipalité de Crabtree

# AVIS PUBLIC

## EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 2 juillet 2013, le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par la Société d'habitation du Québec le 14 août 2013.

- **Le Règlement 2013-232 ayant pour effet de créer un programme municipal d'aide financière complémentaire au programme AccèsLogis Québec pour une aide financière.**

Ce règlement 2013-232 entre en vigueur le 21 août 2013..

**Pierre Rondeau**

Donné à Crabtree ce, 21 août 2013

.....  
Secrétaire-trésorier

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Pierre Rondeau**

Je soussigné(e), .....  
Nom  
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **21 août 2013** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **21 août 2013**

.....  
*Pierre Rondeau*